

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7525 SÉANCE DU 27 mai 2024

**Sont présents:**

<b>Rémy Vincent</b>	<b>Grand Chef</b>
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ADJUDICATION DE CONTRAT- SENTIER D'ACCÈS À LA RIVIÈRE  
AKIAWENHRAHK SUR LE TERRITOIRE DE WENDAKE**

**Attendu que** le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) désire aménager un sentier d'accès à la rivière Akiawenhrahk (Rivière St-Charles) pour les membres de la Nation huronne-wendat, sur le territoire de Wendake (**Projet**);

**Attendu que** le financement du Projet provient de l'Initiative Voies pour la Sécurité des Communautés Autochtones de Services aux Autochtones Canada (SAC) dans le cadre du projet « Pour un Wendake plus sécuritaire et inclusif »;

**Attendu que** le Projet représente un investissement total estimé de 250 000 \$, incluant les contingences de construction et les honoraires professionnels;

**Attendu que** la direction des Services techniques et Infrastructures procédera à la publication d'un appel d'offres relativement au Projet dans le courant de l'année 2024;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mai 2024 **Résolution adoptée à  
l'unanimité**

  
\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7525 SÉANCE DU 27 mai 2024

**ADJUDICATION DE CONTRAT- SENTIER D'ACCÈS À LA RIVIÈRE  
AKIAWENHRAHK SUR LE TERRITOIRE DE WENDAKE**

**Attendu que** le contrat pourra être adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, selon le grand total établi dans le bordereau de soumission, tel qu'exigé par SAC et tel que prévu dans l'appel d'offres;

**Attendu que** l'appel d'offres devra être réalisé en toute conformité avec la *Politique d'approvisionnements en biens et en services du CNHW*.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, **appuyé** par le Chef familial William Romain, et **résolu** :

- **D'octroyer** au plus bas soumissionnaire conforme le contrat d'aménagement d'un sentier d'accès à la rivière Akiawenhrahk (Rivière St-Charles) sur le territoire de Wendake, le tout en vertu des conditions énumérées dans l'appel d'offres et la *Politique d'approvisionnements en biens et en services du CNHW*, les travaux devant être effectués dans le respect des exigences environnementales;
- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW), le contrat avec le plus bas soumissionnaire conforme;
- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures, à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du CNHW, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution;
- **De mandater** le directeur des Services techniques et Infrastructures à suivre l'avancement des travaux et à autoriser les décomptes progressifs de l'entrepreneur et des professionnels.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mai 2024 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND